

AVIS MUNICIPAL

**EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX
LISTE DES CONCESSIONS AYANT ETE CONSTATEES
A L'ETAT VISUEL D'ABANDON**

Le Maire de la commune d'YVOIRE (74140)

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-8 et 9, L. 2223-17, L. 2223-18, ainsi qu'à ses articles R. 2223-12 et suivants ;

AVISE

Que l'état visuel de l'état d'abandon des concessions listées ci-après a été constaté par procès-verbal dressé par l'autorité municipale, après transport sur les lieux, le 01/04/21 dans le cimetière d'Yvoire :

EMPLACEMENT / SEPULTURE <small>(Format : N° Cimetière / N° Carre / N° Emplacement)</small>	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
1 - Carre 1 - 17	26/05/1942	DEVAUD E. Ida Amélie née DUFOUR	- DEVAUD Roger - 1968 - DEVAUD Eugène - 1919
1 - Carre 1 - 18	26/05/1942	DEVAUD Ida Amélie née DUFOUR	- DEVAUD Eugène - 1941 - DEVAUD Rosine - 1930
1 - Carre 4 - 1	10/06/1933	CLERC Emile	- NEYRAC J. née NOWICK
1 - Carre 4 - 7	02/11/1954	BOCCAGNY Alphonse	- BOCCAGNY Adèle née SUCHET - 1954 - BOCCAGNY François - 1939
1 - Carre 4 - 8	22/01/1956	ROUVIER Jacques	- VIGNON Paule née PINAY - 1955
1 - Carre 4 - 10	24/09/1958	MULLER Ida Juliette née GRANGEON	- MILLER Juliette née GRANDJEAN - 1966 - MILLER Robert - 1958
1 - Carre 4 - 12	23/09/1966	ROUVIER Jacques	- ROUVIER Jacques - 1969 - ROUVIER Philippe - 1970 - ROUVIER Suzanne née VIGNON - 1977 - ROUVIER Jean - 1965
1 - Carre 4 - 13	30/03/1978	DESAULES Robert	- DESAULES Robert - 1978

Qu'en conséquence, les descendants ou successeurs des concessionnaires sus-indiqués ou, éventuellement, les personnes chargées de l'entretien sont invités à rétablir la concession en bon état de propreté et/ou de solidité dans un délai maximum de 3 ans ; faute de quoi, la commune procédera à la reprise des terrains, conformément à la réglementation, après un second et dernier procès-verbal de constat.

Que le présent avis comprenant la liste des concessions faisant l'objet de la procédure est consultable sur les panneaux d'affichage à la mairie, aux portes du cimetière ainsi que sur la plateforme www.cimetieres-de-france.fr, dans l'espace dédié au cimetière communal concerné et, le cas échéant, peut être consulté, sur le site internet de la commune.

Dressé à YVOIRE, le vendredi 02 avril 2021

Le Maire

(Nom, prénom, cachet et signature)

Jean-François KUNG

